



Nouvelle équipe de gestion

Lire plus aux pages 3-6 >>>



Services communaux

Académie de Musique, Langage et Danse

02/462.06.50 | academie@wemmel.be

Bibliothèque 02/462.06.20 | bib@wemmel.be

Affaires civiles 02/462.05.70 | affaires.civiles@wemmel.be

Finances 02/462.05.20 | finances@wemmel.be

Logement 02/462.05.55 | logement@wemmel.be

Information & TIC 02/462.06.10 | info@wemmel.be

Sécurité intégrale 02/462.05.91 | securite@wemmel.be

Environnement 02/462.05.60 | environnement@wemmel.be

Patrimoine & mobilité 02/462.05.80 | patmob@wemmel.be

Aménagement du territoire & urbanisme

02/462.05.50 | urbanisme@wemmel.be

Loisirs & bien-être 02/462.03.90 | vtww@wemmel.be

CPAS 02/462.03.00 | cpas@wemmel.be

Résidence Geurts 02/451.06.00

Centre de services local EUREKA 02/462.03.20

Colophon : Rédaction et mise en page | Service

Information Wemmel,
info@wemmel.be |

Impression Imprime-
rie IPM, Ganshoren |

Contact T 02/462.06.15

F 02/462.06.19 E info@
wemmel.be

COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Walter Vansteenkiste

Monique Van der Straeten

Christian Andries

Roger Mertens

Raf De Visscher

NOUVEL AN, NOUVELLE ADMINISTRATION COMMUNALE

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chers concitoyens,

Ce mois-ci, la nouvelle équipe de gestion de notre commune est entrée en fonction. Tant le Conseil communal que le Conseil du CPAS ont été officiellement installés. Un constat frappant réside dans le grand nombre de nouveaux élus: 14 nouveaux visages au sein du Conseil communal et 7 au sein du Conseil du CPAS. Nous leur souhaitons de tout cœur la bienvenue.

Au total, 19 conseillers communaux et 8 conseillers du CPAS ont conclu un nouvel accord de gestion, qui formera la base d'un plan de gestion à établir en 2019 pour les 6 années à venir.

*Cette majorité confortable aspire à **la stabilité et à la continuité**, en prêtant attention à tous les thèmes cruciaux qui font toute **la qualité de vie** de notre commune. Pensons par exemple à la sécurité, la mobilité, la qualité du logement, les espaces ouverts et l'environnement.*

*Mais nous voulons aussi **aller au-devant des souhaits et attentes des citoyens**, en accordant autant d'attention aux grands travaux d'infrastructure qu'aux préoccupations et difficultés mineures que nos habitants et leur famille rencontrent au quotidien.*

*Vous pouvez vous attendre de notre part à une administration efficace et bien organisée menant **une politique claire, transparente et financièrement adéquate**.*

Je terminerai en souhaitant à l'ensemble des Wemmelois, au nom de toute l'équipe de gestion, une année 2019 prospère et pleine de joies..

Walter Vansteenkiste
Bourgmestre désigné

ASSEMBLÉE D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le jeudi 3 janvier s'est tenue l'assemblée d'installation de la nouvelle équipe de gestion. Les conseillers communaux et échevins ont prêté serment, un président a été élu à la tête du Conseil communal et Walter Vansteenkiste (LB Wemmel) a été désigné en tant que bourgmestre.



De g.à d.: Les échevins Roger Mertens, Christian Andries et Monique Van der Straeten, le directeur général f.f. Rudi Seghers, l'échevin schepen Raf De Visscher et le bourgmestre désigné Walter Vansteenkiste.

Composition du Conseil

Le Conseil communal de Wemmel se compose de 25 conseillers et du directeur général. Pour la législature 2019-2024, la composition du Conseil communal se présente comme suit:

- *LB Wemmel: 12 membres*
 - *Wemmel Plus: 7 membres*
 - *Intérêts Communaux: 6 membres*
- Veerle Haemers (LB Wemmel) a été élue à la présidence du Conseil communal.

Vous trouverez une liste des conseillers communaux sur www.wemmel.be. Tapez 'Conseil communal' dans

la barre de recherche et cliquez sur 'Composition' une fois que vous aurez accédé à la page du Conseil communal.

Bourgmestre

Walter Vansteenkiste (LB Wemmel) a été présenté en tant que bourgmestre. A l'issue du vote, le Conseil communal l'a effectivement désigné en cette qualité par 17 voix pour, 5 contre et 1 abstention. Dès qu'il aura été nommé par le ministre flamand de l'Administration intérieure, il pourra prêter serment entre les mains du gouverneur et un suppléant rejoindra le Collège des Echevins.

ASSEMBLÉE D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL



Echevins

Les échevins ont également prêté serment lors de l'assemblée d'installation. Le Collège des Bourgmestre et Echevins se compose du bourgmestre, qui préside les séances, de cinq échevins et du directeur général. Le directeur général n'est pas membre du Collège, mais il assiste à ses assemblées en qualité de secrétaire. Il assume cette même fonction au sein du Conseil communal. Comme dans les autres communes à facilités, les échevins sont directement élus à Wemmel.

Le Collège se compose en ce moment du bourgmestre désigné Walter Vansteenkiste et des échevins Monique Van der Straeten, Chris Andries, Ro-

ger Mertens et Raf De Visscher. Dès que Walter Vansteenkiste aura été officiellement nommé en tant que bourgmestre, Vincent Jonckheere deviendra échevin en sa qualité de premier suppléant, et la répartition définitive des compétences sera établie.

Membres du Conseil de police

Enfin, il a également été procédé à la désignation des conseillers communaux qui siégeront pour Wemmel au sein du Conseil de police de la zone AMOW. Durant cette législature, il s'agira de Monique Froment, Wies Herpol, Celine Mombeek et Didier Noltincx. Leurs suppléants respectifs sont Veerle Haemers, Steve Goeman, Glenn Vincent et Marc Installé.

NOUVEAU: réécouter les assemblées sur le site Internet

Nombre de modifications sont intervenues au 1er janvier pour les administrations locales, notamment en ce qui concerne la manière dont les décisions du Conseil communal et du Conseil du CPAS sont portées à la connaissance des citoyens. A l'avenir, il ne sera plus suffisant de publier l'ordre du jour et la liste des décisions. Les habitants pourront désormais aussi consulter le procès-verbal et réécouter l'intégralité des débats sur le site Internet de la commune.

ASSEMBLÉE D'INSTALLATION DU CONSEIL DU CPAS

L'assemblée d'installation du Conseil du CPAS s'est tenue le mardi 8 janvier. Les membres du Conseil de l'aide sociale et du bureau permanent ont à cette occasion prêté serment. Armand Hermans (LB Wemmel) a été réélu en tant que président du CPAS.

Président

Armand Hermans (LB Wemmel) a été élu en tant que président du CPAS par 10 voix pour et 1 contre. Dans l'attente de sa nomination par le gouverneur de la province, il exerce déjà le mandat de président.

Composition du Conseil et du bureau permanent



Le Conseil du CPAS. En bas: Jaqueline Moreau, président Armand Hermans, directeur général f.f. Rudi Seghers. Au milieu: Jane White, Arlette Rapaille-De Ridder, Annie Vanderhaegen, Houda Khamal Arbit. En haut: Carol Delers, Guido Schollen, Louis Waxweiler, Bernard Carpriau en Marc Joseph. (de gauche à droite)

Contrairement aux autres communes de Flandre, les membres du Conseil du CPAS et du bureau permanent ont dans les communes à facilités été élus directement par les citoyens le 14 octobre 2018. Le **Conseil du CPAS** se compose à Wemmel de 11 membres. LB Wemmel possède 5 sièges, occupés par Armand Hermans, Louis Waxweiler, Marc Joseph, Annie Vanderhaegen et Jacqueline Moreau. Wemmel Plus est représenté par 3 conseillers: Jane White,

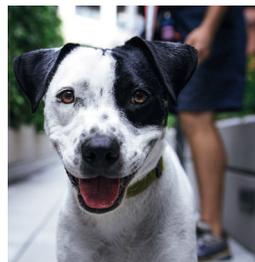
Carol Delers et Arlette Rapaille - De Ridder. Le parti Intérêts Communaux a lui aussi 3 élus au sein du Conseil, à savoir Bernard Carpriau, Houda Khamal Arbit et Guido Schollen. Le **bureau permanent**, qui est l'organe exécutif du CPAS, compte 4 membres: Armand Hermans (président du bureau permanent, LB Wemmel), Annie Vanderhaegen (LB Wemmel), Carol Delers (Wemmel Plus) et Bernard Carpriau (Intérêts Communaux).

Envie de siéger au sein d'un Conseil consultatif communal?

Vous vous intéressez à la politique locale? Vous aimeriez prendre part aux réflexions des décideurs dans certaines matières? Peut-être alors avez-vous votre place au sein d'un Conseil consultatif! De leur propre initiative ou à la demande du Collège ou du Conseil communal, les Conseils consultatifs formulent à l'intention de l'équipe de gestion des avis. Lors de sa séance de février, le Conseil communal déterminera quels Conseils consultatifs seront institués pour cette législature, et quelle sera leur composition. Vous aimeriez vous porter candidat(e)? Jetez régulièrement un coup d'œil à www.wemmel.be dans les semaines à venir!

Renforcement des contrôles sur le ramassage des déjections canines

Tant les gardiens de la paix que la police locale vont renforcer dans les mois à venir les contrôles sur le ramassage des déjections canines. Les contrevenants sont passibles d'une sanction administrative communale qui peut atteindre 350 euros. Un montant qui vaut la peine de faire un effort!



Les déjections canines étant un problème tenace pour les rues, les trottoirs et les parcs de Wemmel, une campagne intensive va être menée dans les mois à venir. S'ils sont contrôlés par un agent de police ou un gardien de la paix, les propriétaires de chiens devront prouver qu'ils ont avec eux un sachet pour ramasser les excréments de leur compagnon à quatre pattes. Pris en flagrant délit, un contrevenant se verra encore offrir l'opportunité de rectifier son oubli. En cas de refus, un rapport sera rédigé et pourra conduire à une sanction administrative communale pouvant atteindre 350 euros.

En échange, les propriétaires consciencieux qui sont surpris en train de ramasser les excréments de leur

chien seront récompensés: ils recevront des contrôleurs un rouleau gratuit de sachets pour déjections canines. Pensez aussi à jeter vos sachets dans une poubelle ou, mieux encore, dans l'un des tubes spéciaux que vous trouverez à plusieurs endroits à Wemmel. Ne jetez surtout jamais vos sachets dans le caniveau!

Saviez-vous que...?

...vous pouviez vous-même demander au Service Environnement d'installer un tube à déjections canines dans une rue donnée? Si votre rue ou votre quartier est populaire auprès des propriétaires de chiens, cela peut être une solution.

.....les cavaliers doivent eux aussi ramasser les crottins de leur cheval sur la voie publique? Ne pas le faire les expose à une sérieuse amende!

Travaux d'élagage le long des routes régionales

Dans les mois à venir, l'Agentschap Wegen en Verkeer (AWV) s'attèlera à la gestion des taillis le long des routes régionales et autoroutes de Flandre. Les arbres seront sciés à une dizaine de centimètres du sol et pourront ainsi repousser au fil des saisons suivantes. Cette opération peut faire l'effet d'une mesure extrême, mais elle permet de rajeunir les plantations des bermes et d'enrichir l'écosystème. De plus, ces interventions contribuent à la sécurité puisque l'on évite ainsi que des arbres dangereux puissent s'abattre en travers de la route. Pour savoir où et quand les travaux seront réalisés, consultez le site www.wegenenverkeer.be/hak-houtbeheer (uniquement en néerlandais).



BABYCAFÉ: rendez-vous les 31 janvier et 28 février



Le **jeudi 31 janvier**, le Babycafé organise un nouvel atelier gratuit consacré au massage pour bébés. Vous y apprendrez pas à pas des techniques qui vous aideront à mieux connaître votre enfant. Le massage pour bébés s'adresse aux enfants âgés de 6 semaines à 6 mois. Apportez une serviette et si possible un petit tapis.

Notez aussi déjà le **jeudi 28 février** dans votre agenda, car c'est la date de l'atelier suivant, qui sera consacré au thème de la réflexologie plantaire. Il vous fera découvrir les zones réflexes des petits pieds de votre enfant et leur lien avec les autres parties du corps. Les débutants sont attendus à partir de 10 heures. Les participants confirmés qui ont déjà suivi la session précédente sont quant à eux attendus à partir de 11 heures.



Le Babycafé est organisé chaque jeudi de 9h30 à 12h, avenue Prince Baoudouin 12. Et c'est aussi l'occasion de pratiquer le néerlandais!

PLUS D'INFOS? vtw@wemmel.be, 02/462.03.91 ou www.wemmel.be.

Venez retirer votre carte d'enseignant à la bib

La carte d'enseignant de Klasse es distribuée à la bibliothèque. Cela signifie que les enseignants qui habitent Wemmel peuvent retirer leur carte à la bib de Wemmel. Les cartes restent disponibles jusque fin juin 2019 durant les heures d'ouverture de la bib. La distribution des cartes d'enseignants via les bibliothèques est uniquement destinée aux enseignants qui travaillent dans les écoles qui relèvent de la compétence de la Communauté flamande.

Demandez une rue réservée aux enfants!

Vous aimeriez inciter vos enfants à jouer plus souvent dehors pendant les vacances? Faites de votre rue une rue réservée aux enfants!

QUAND?

Vous pouvez demander l'aménagement d'une rue réservée aux enfants tant pour les vacances de Pâques que pour les vacances d'été. Votre rue sera alors fermée à la circulation de 9h à 20h. Seuls les habitants de la rue et les services de secours pourront encore y circuler, et au pas.

CONDITIONS?

Votre rue entre en ligne de compte pour être réservée aux enfants si une limitation de vitesse de 50km/h y est d'application et qu'il n'y circule ni

trafic de transit ni transports en commun. Les rues environnantes doivent rester accessibles et les habitants de votre rue doivent être d'accord.

COMMENT?

Trouvez au moins deux habitants de votre rue qui sont disposés à compléter le formulaire de demande et à être les interlocuteurs des riverains et de l'administration communale. Ce sont eux aussi qui mettront chaque jour la signalisation en place.

Le formulaire de demande et le règlement des rues réservées aux enfants figurent sur le site Internet de la commune sous 'Loisirs > Jeunesse > Vacances'. **PLUS D'INFOS?** 02/462.03.90, ou vtw@wemmel.be.

Renoncez aux Pages Blanches et aux Pages d'Or

Vous ne souhaitez plus recevoir les Pages Blanches et les Pages d'Or en version imprimée lors de la prochaine distribution? Désinscrivez-vous en suivant ce lien: <https://fcrmedia.be/fr/desinscrire-annuaire/>. Si vous le faites avant le 15 mars 2019, vous ne recevrez plus votre exemplaire lors de la prochaine distribution. Après cette date, votre désinscription ne prendra effet qu'à partir de la distribution suivante. Les coordonnées des entreprises et des particuliers peuvent être consultées sur www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be

La Tournée Minérale à Wemmel

En partenariat avec la DrugLijn et la Fondation contre le Cancer, la commune de Wemmel appelle ses habitants à s'abstenir de boire de l'alcool pendant tout le mois de février. L'idéal pour permettre à votre corps de récupérer de votre consommation d'alcool habituelle. Une abstinence qui n'a que des avantages: vous dormirez mieux, aurez plus d'énergie, parviendrez à un équilibre plus sain... Nombre de participants se sentent tout simplement mieux dans leur peau. Peur de vous ennuyer pendant ces quatre semaines? Pas de danger! Relevez le défi en groupe!

Equipe 'Gemeente Wemmel'

Vous pouvez rejoindre notre équipe 'Gemeente Wemmel' sur le site de la Tournée Minérale. Surfez sur <https://www.tourneeminerale.be/fr/participants> et cherchez 'Gemeente Wemmel'. Bonne chance!



NOUVEAU: Le prêt garantie locative, vous connaissez?

Les locataires qui rencontrent des difficultés pour le versement de leur garantie locative peuvent depuis le 1er janvier 2019 s'adresser au Fond flamand du logement (Vlaams Woningfonds) pour demander un prêt sans intérêts. Le montant de la garantie locative est limité à 1.800 euros, mais peut être majoré en fonction du nombre de personnes à charge ou de la ville ou commune où se situe le logement loué. Pour en savoir plus sur le prêt garantie locative, surfez sur www.vlaamswoningfonds.be/huurwaarborglening (uniquement en néerlandais).

Conseil communal

Les prochaines assemblées du Conseil communal se tiendront le **jeudi 31 janvier et le jeudi 28 février à 19h30.**

Les séances sont ouvertes au public et ont lieu dans la salle du Conseil de la maison communale (Avenue Dr. H. Follet 28).

Lecture à haute voix et jeux en néerlandais

'Spelen in het Nederlands' est une séance gratuite de lecture à haute voix et de jeux qui est organisée une fois par mois par la bibliothèque de Wemmel en collaboration avec le CC De Zandloper et l'ASBL Kanak.



On commence par raconter une histoire, après quoi les enfants et leurs (grands-)parents jouent à des jeux simples sur ce thème, en néerlandais. L'activité est ouverte à tous, même à ceux qui ne comprennent et ne parlent pas encore bien le néerlandais. Il ne s'agit pas d'une initiative d'accueil de l'enfance, l'enfant doit toujours être accompagné d'un adulte.

Chaque mois, la séance est consacrée à un thème différent:

- 27 février – 14.00-15.30 – GC de Zandloper: carnaval
- 27 mars – 14.00-15.30 - Bib Wemmel: vrienden (les amis)
- 27 avril – 10.30-12.00 - Bib Wemmel: de lente (le printemps)
- 22 mai – 14.00- 15.30 - GC de Zandloper : beroepen (les métiers)

La bib à la recherche de 'digi-bénévoles'

Dans le cadre de différents projets numériques, la bibliothèque de Wemmel est à la recherche de bénévoles enthousiastes qui connaissent le monde digital comme leur poche.

Vous manipulez les smartphones, tablettes et applications numériques comme un chef? Et vous aimeriez conseiller et aider nos visiteurs dans ce domaine? Ou peut-être connaissez-vous une appli ou un site Internet très pratique dont vous aimeriez faire profiter les autres? Faites-vous connaître!

En 2019, la bibliothèque a l'ambition d'organiser encore davantage d'activités sur le thème du numérique, et votre aide nous sera très utile.

Pas besoin d'être un expert ni un 'digital native'. Vous manipulez aisément Internet, une tablette, un smartphone ou un ordinateur, et vous pourriez fournir à d'autres personnes des explications claires à ce sujet? Contactez-nous à l'adresse annelies.lievrouw@wemmel.be ou au 02/462.06.20. Merci d'avance!



Vous manipulez les smartphones et tablettes comme un chef? Et vous aimeriez conseiller nos visiteurs dans ce domaine? Faites-vous connaître!

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

Date?	Quoi?	Où?
31 janvier	Babycafé: atelier massage pour bébés. Début à 10u30. Gratuit.	Centre de services locale Av. Prince Baudouin 12
31 janvier	Conseil communal. Début à 19h30.	Maison communale Av. Dr. H. Follet 28
16 février	Heure de lecture à haute voix en français. Gratuit, De 11h à 11h45. Pour des enfants de 5 à 9 ans.	Bib Wemmel Av. J. De Ridder 28
21 février	Bourse de l'emploi, en collaboration avec VDAB. De 9h30 à 12h30.	GC Zijp Zijp 101
21 février	Session d'infomation: 'le système de télévigilance'. De 14h à 15h. Gratuit.	Centre de services locale Av. Prince Baudouin 12
23 et 24 février	Spectacle de danse 'Painted', par l'académie communale. Le samedi à 9h, le dimanche à 14h et à 16h30. Prix: 5 euros. Plus d'infos: academiewemmel@wemmel.be	CC de Zandloper Kaasmarkt 75
27 février	Lecture à haute voix et jeux en néerlandais. De 14h à 15h30. Thème: carnaval. Gratuit.	CC de Zandloper Kaasmarkt 75
28 février	Babycafé: atelier 'la réflexologie plantaire'. Début à 10h30. Gratuit.	Centre de services locale Av. Prince Baudouin 12
27 mars	Evénement pour les tout-petits, pour des enfants de 3 à 6 ans. Début à 13h30. Prix 2 euros.	Hall des sports Dijck 34
30 mars	Début d'un cours 'rouler à vélos pour adultes'. 10 euros pour 6 lessons.	Hall des sports Dijck 34
30 mars	Début d'un cours de badminton. 10 euros pour 6 lessons.	Hall des sports Dijck 34